

REMONTÉES MECANIQUES DE CRANS MONTANA AMINONA (CMA) SA

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (AGE) tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16h00 à huis clos.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Magistretti, Président du Conseil d'administration.

Les administrateurs, MM. Laurent Bagnoud et Olivier Brunisholz sont présent.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'à Me Michael Graber, représentant indépendant des actionnaires.

1. Ouverture officielle de l'assemblée et contrôle des présences

L'assemblée générale, conformément à l'article 7 des statuts, a régulièrement été convoquée. Le nombre d'actions représenté est de 186'439'662 pour un quorum situé à 93'219'831.

Les 83.41 % de l'actionnariat sont représentés, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

2. Elections statutaires

Le Conseil d'administration propose les modifications suivantes :

2.1 Au Conseil d'administration (mandat 1 an 2020-2021)

Monsieur Laurent Bagnoud a remis sa démission du poste d'administrateur au 31.12.2020. Au nom du Conseil d'administration et de l'actionnaire principal, M. Philippe Magistretti remercie M. Laurent Bagnoud qui, en tant que représentant politique, a su consolider les relations entre les communes et CMA, notamment par la mise en place de la convention de prestations entre CMA et les communes. La décharge pour la durée de son mandat sera présentée lors de l'assemblée générale ordinaire en même temps que l'ensemble du Conseil. Pour l'heure, le Conseil n'a pas été informé du nom du nouveau représentant des communes.

L'actionnariat accepte cette démission à l'unanimité.

2.2 Comme organe de révision (mandat 1 an 2020-2021)

Le Conseil d'administration souhaite travailler avec un réviseur ayant une bonne compréhension de la situation locale et du domaine du ski. Le Conseil d'administration propose d'élire BDO SA, Sion comme organe de révision.

L'actionnariat accepte à l'unanimité.

3. Divers

Le Conseil d'administration n'a reçu aucune question de la part des actionnaires.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 16h25 en remerciant les actionnaires pour la confiance accordée.

Pour le Conseil d'administration

Le Président : Philippe Magistretti



La Secrétaire : Mireille Clavien

